



Association Nature en Périgord

Charte de protection de la biodiversité



Préambule

La rédaction de cette charte a été approuvée par l'Assemblée Générale réunie le 21 octobre 2023 à Bourrou.

Fidèle à ses objectifs de protection de l'environnement, d'accompagnement pédagogique à la gestion des sites et la découverte de l'environnement, Nature en Périgord a décidé de se doter d'une charte destinée à fixer par écrit les engagements de propriétaires fonciers désireux de protéger la biodiversité sur leur propriété tout en signalant cette action au public par l'apposition d'un panneau proposé par l'association au tarif de 20 € (+7€ si frais d'envoi).

L'affichage du panneau est lié à la signature de la charte, signature par laquelle les deux parties (propriétaire et association Nature en Périgord) prennent des engagements réciproques détaillés ci-après. La charte est à disposition de toute personne souhaitant en prendre connaissance sur le site de l'association Nature en Périgord.

1. Du côté du propriétaire

a) Identification

Nom :

Adresse :

Type de lieu : jardin forêt prairie potager exploitation agricole
 espace public (en cas de personne morale)

b) Engagements (pas besoin de tout cocher, signez et avancez étape par étape)

- Faire son jardin le plus naturellement possible** : n'utiliser aucun intrant, aucun traitement chimique ; les purins de plantes sont cependant tolérés. Varier les espèces.
- Organiser l'espace en pensant aux besoins de déplacement des animaux** : hérissons, serpents, écureuils, crapauds ; mais aussi chevreuils, sangliers, et bien d'autres selon la nature du terrain .
- Favoriser les pollinisateurs et autres insectes** par la plantation et l'entretien de fleurs, arbustes, et arbres fruitiers mellifères.
- Laisser une ou plusieurs zone(s) sauvage(s)** : bandes enherbées, carrés de biodiversité, tas de bois, pierriers, friches...

- Protéger les haies existantes ou en créer** en privilégiant les essences locales, en ne taillant pas entre mars et septembre et en pensant aux espèces procurant nourriture aux oiseaux et petits mammifères.
- Favoriser les petits animaux sauvages par des installations dédiées** : nichoirs à oiseaux et écureuils, abris à crapauds, cabanes et tas de bois à hérissons, tas de pierres pour lézards et serpents, mare pour les batraciens. Ne pas éliminer les limaces servant de nourriture aux hérissons et crapauds.
- Réduire sa consommation d'eau tout en laissant la possibilité à la faune sauvage de se désaltérer** : utilisation d'oyas ; attention aux horaires d'arrosage ; choix de variétés résistantes à la sécheresse ; organisation de zones d'ombre ; présence de mare, de points d'eau, de zones humides. Paillage des plantes.
- Réserver un espace au compostage** afin de favoriser la multiplication des vers de terre et autres décomposeurs (et de réduire les transports de déchets et leur enfouissement en sac plastique ainsi que le brûlage).
- Limiter l'éclairage nocturne** en pensant à éteindre les lampes extérieures lorsqu'elles ne sont pas nécessaires ou en réglant les éclairages automatiques au minimum.
- Favoriser les plantes locales** le plus possible. Attention aux plantes qui peuvent vite devenir invasives ou envahissantes.
- Amender son sol naturellement** en utilisant de préférence les matières organiques animales non traitées aux antibiotiques, le compost, le mulch...
- Devenir porte-parole de la biodiversité** en valorisant son action, en communiquant autour de soi sur l'intérêt de celle-ci.

2. Engagements de l'association

- a) **Venir visiter le site concerné** pour s'assurer que celui-ci correspond aux attendus ou peut être facilement amélioré pour atteindre les objectifs listés ci-dessus.
- b) **Attester de la correspondance entre les attendus et la réalité du terrain**
- c) **Procurer le panneau dédié au propriétaire** après visite, signature de la charte et paiement de la somme correspondante.
- d) **Assurer un suivi en cas de demande de conseils** si les propriétaires rencontrent des difficultés : par exemple que faire contre des chevreuils trop envahissants au jardin ou comment gérer une plante invasive...

Fait à _____ le _____

Le/la/les propriétaire(s)

Pour Nature en Périgord, Prénom Nom